



Conseil économique et social

Distr. limitée
23 avril 2012
Français
Original: anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt et unième session

Vienne, 23-27 avril 2012

Projet de rapport

Rapporteur: Martin Krämer (Autriche)

Organisation de la session

A. Consultations informelles préalables

1. À la reprise de sa vingtième session, le 13 décembre 2011, la Commission a confirmé l'accord conclu à la réunion de son bureau élargi et à sa réunion intersessions, tenues respectivement le 16 septembre et le 8 novembre 2011, selon lequel sa vingt et unième session se tiendrait du 23 au 27 avril 2012, avec des consultations informelles préalables le jour ouvrable précédent le premier jour de la session, à savoir le 20 avril 2012. Elle a également décidé que la reprise de sa vingt et unième session se tiendrait les 6 et 7 décembre 2012.

2. Lors des consultations informelles préalables tenues le 20 avril 2012 et présidées par le Premier Vice-Président, la Commission a procédé à un examen préliminaire des projets de résolution qui avaient été déposés au plus tard le vendredi 23 mars 2012, conformément à la décision 2011/257 du Conseil économique et social. La Commission a en outre examiné des questions liées à l'organisation et au rapport de sa vingt et unième session, les préparatifs du treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et le projet d'ordre du jour provisoire de sa vingt-deuxième session.

B. Ouverture et durée de la session

3. La Commission a tenu sa vingt et unième session à Vienne du 23 au 27 avril 2012. Elle a tenu 10 séances plénières et 8 séances du Comité plénier. La Présidente

* Nouveau tirage pour raisons techniques le 27 avril 2012.



de la Commission a ouvert la session. À la 1^{re} séance, le 23 avril 2012, le Chef de Cabinet du Bureau du Président de l'Assemblée générale a prononcé une allocution au nom du Président de l'Assemblée, et des déclarations ont été faites par le Président du Conseil économique et social, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), le Pérou (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), l'Afrique du Sud (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des États d'Afrique), l'Inde (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique), l'Équateur (au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) et le Danemark (au nom de l'Union européenne). Des déclarations ont en outre été faites par le Vice-Ministre de la justice de la Chine, le Vice-Ministre de l'intérieur du Guatemala, le Vice-Ministre de la justice de la République de Corée, le Représentant spécial du Président de la Fédération de Russie chargé de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, le Président de la Cour suprême de Justice de Colombie, le Sous-secrétaire adjoint principal du Bureau des affaires internationales de stupéfiants et de répression des États-Unis d'Amérique, le Directeur du Service de la coopération internationale du Ministère de la justice de la Croatie et le Représentant permanent du Pakistan au nom du Ministre pakistanais de l'intérieur. Le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a également fait une déclaration.

C. Participation

4. Les représentants de [...] États membres de la Commission ont participé à la vingt et unième session. Étaient également présents les observateurs de [...] autres États Membres de l'ONU, de [...] États non membres de l'Organisation, les représentants de [...] entités du système des Nations Unies et les observateurs des instituts du réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, de [...] organisations intergouvernementales et de [...] organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. La liste des participants figure dans le document E/CN.15/2012/INF.2.

D. Élection du Bureau

5. Conformément à la résolution 2003/31 du Conseil économique et social et à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques de ce dernier, la Commission, à l'issue de la reprise de sa vingtième session, le 13 décembre 2011, a ouvert sa vingt et unième session à la seule fin d'élire son Bureau pour cette session. Compte tenu de la rotation des fonctions selon le principe de la répartition régionale, les membres du Bureau élus pour la vingt et unième session de la Commission et leurs groupes régionaux respectifs sont les suivants.

6. Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes n'a présenté son candidat au poste de troisième Vice-Président, Freddy Padilla de León (Colombie), qu'en janvier 2012. La Commission a entériné cette candidature lors de l'examen du point 1 de l'ordre du jour.

7. Le Bureau de la Commission à sa vingt et unième session était composé comme suit:

| <i>Fonction</i> | <i>Groupe régional</i> | <i>Membre</i> |
|---------------------------------|--|---|
| <i>Présidente</i> | États d'Asie et du Pacifique | Bajrakitiyabha Mahidol (Thaïlande) |
| <i>Premier Vice-Président</i> | États d'Afrique | Xolisa Mfundiso Mabhongo (Afrique du Sud) |
| <i>Deuxième Vice-Président</i> | États d'Europe orientale | Vasyl Pokotylo (Ukraine) |
| <i>Troisième Vice-Président</i> | États d'Amérique latine et des Caraïbes | Freddy Padilla de León (Colombie) |
| <i>Rapporteur</i> | États d'Europe occidentale et autres États | Martin Krämer (Autriche) |

8. Un groupe composé des présidents des cinq groupes régionaux (les représentants de l'Afrique du Sud et de l'Inde et les observateurs de l'Équateur, de la Finlande et de la Lettonie) et des observateurs du Danemark (au nom de l'Union européenne) et du Pérou (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) a été créé afin d'aider la Présidente de la Commission à régler les questions d'organisation. Ce groupe et le Bureau élu ont constitué le bureau élargi prévu dans la résolution 2003/31 du Conseil économique et social. Pendant la vingt et unième session de la Commission, le bureau élargi s'est réuni les 24 et 26 avril 2012 pour examiner des questions liées à l'organisation des travaux.

E. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

9. À sa 1^{re} séance, le 23 avril 2012, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux (E/CN.15/2012/1), que le Conseil économique et social avait approuvés par sa décision 2011/257.

F. Documentation

10. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa vingt et unième session figure dans le document de séance E/CN.15/2012/CRP [...].